

Paris, le 8 septembre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ACTION LOGEMENT PRÉSENTE UN PREMIER BILAN DE SES INTERVENTIONS DANS LE CADRE DU PROGRAMME ACTION CŒUR DE VILLE

Action Logement est associé avec l'État, la Caisse des Dépôts et Consignations et l'ANAH dans le programme Action Cœur de Ville (ACV) qui vise à la revitalisation du centre de 222 villes moyennes. Depuis dix-huit mois, les Partenaires sociaux, en lien étroit avec les élus des territoires, ont engagé des initiatives volontaristes pour la reconquête de ces tissus urbains : l'objectif est d'y développer une offre nouvelle de logements à l'adresse des salariés, participant ainsi à la redynamisation du tissu économique local. Premier bilan adossé à des réalisations concrètes.

575 opérations en cours dans 160 villes

Au 1^{er} juillet 2020, ce sont plus de 575 opérations immobilières qui ont été sélectionnées et financées par Action Logement dans 160 villes, soit 6 600 logements remis à court terme sur le marché. Quoique freinées par la crise sanitaire et la période d'incertitude liées aux élections municipales, les opérations en cours, qui représentent un montant cumulé de 364 millions d'euros (dont 270 pour le premier semestre 2020), se sont poursuivies au cours du printemps, limitant le retard de livraison à deux mois.

- Typologie des investisseurs : 1/3 des opérations sont mises en œuvre par des investisseurs privés et 2/3 par des opérateurs du parc social.
- Nature des opérations : 68 % des interventions portent sur de la réhabilitation d'immeubles existants, 25 % sur de la démolition-reconstruction ou de la transformation d'usage, et 7 % sont dédiées à des constructions neuves.
- Taille des opérations : adaptées au contexte des centres-villes, les opérations immobilières sont en moyenne de taille modeste et permettent de proposer *in fine* 12 logements par projet. Les opérateurs du parc social développent des opérations plus significatives (16 logements) que ceux du parc privé (6 logements).
- Déploiement dans les territoires : le programme a commencé à se déployer à Pau, par la pose d'une première pierre dès juillet 2019. Les premières livraisons ont été réalisées fin 2019 (Angoulême, Saint Lô, etc.). **Retrouvez les principales réalisations ACV dans les villes éligibles sur actionlogement.fr**

Une dynamique à effet « boule de neige »

Ce nouveau financement dédié à ACV et mis en œuvre par Action Logement s'articule avec l'ensemble des aides et services délivrés par le Groupe. Il s'inscrit ainsi dans une dynamique globale au profit des territoires concernés.

- Les 51 filiales immobilières d'Action logement interviennent dans les villes ACV et proposent aux élus locaux d'y développer des offres de logements complémentaires et diversifiées. Au 1^{er} juillet, plus de 154 millions d'euros représentant 84 opérations, soit 1 500 logements, ont été investis par les filiales dans les collectivités déjà engagées dans ACV.
- Les salariés des villes ACV bénéficient de l'ensemble des aides développées par Action Logement (Visale, l'AIDE MOBILI-JEUNE®, le prêt Accession, les aides au déménagement, le développement de nouveaux logements, etc.). Ce sont 328 millions d'euros qui ont ainsi été mobilisés depuis le lancement d'ACV.
- Le Plan d'Investissement Volontaire lancé par les Partenaires sociaux en avril 2019 a également permis de compléter le dispositif initial, avec notamment la mise en place de l'aide pour les travaux de rénovation énergétique des logements et de l'aide à l'adaptation du logement au vieillissement. Dans le cadre de ce plan, les financements alloués aux opérations de démolition de logements sociaux dans les zones tendues et la production d'une offre nouvelle de logements mieux adaptés ont pu être combinées aux opérations ACV.
- Enfin, Action Logement a conduit une politique active de placements locatifs : quelque 24 000 ménages ont bénéficié de l'attribution d'un logement social dans les 222 villes ACV.

Au total, par la mise en œuvre du programme ACV et sa combinaison avec les outils du Groupe, près de 880 millions d'euros ont été mobilisés en faveur des villes bénéficiaires. C'est une démonstration concrète de l'attachement des Partenaires sociaux d'Action Logement à une politique ambitieuse en faveur de tous les territoires, au service du lien emploi-logement.

À PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 65 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi.

Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 51 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires. Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Plus d'informations sur : www.actionlogement.fr - @ActionLogement

CONTACT PRESSE

Action Logement

Sophie Benard : 07 50 60 95 78 / sophie.benard@actionlogement.fr